



Règlement particulier PromoBad Jeunes de Sartrouville Découverte de la compétition 16 février 2025



Article 1 : généralités

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro/...../... et sous le nom **PromoBad Jeunes de Sartrouville**. Il se déroule le 16 février 2025 au Gymnase Jules Verne situé 6 quai de Seine 78500 SARTROUVILLE sur 5 terrains de 13h30 à 17h30.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, le règlement des compétitions PromoBad et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le tournoi est placé sous la responsabilité du GEO (Gestionnaire et Organisateur de Compétitions) présent à la table de marques.

Article 2 : séries et tableaux

- 2.1 Le **PromoBad jeunes de Sartrouville** s'adresse à tous les joueurs et joueuses des catégories poussin, benjamin et minime ayant un classement inférieur ou égal à P10 (P10, P11, P12 ou NC).
- 2.2 Les tableaux mis en place seront Simple Poussin, Simple Poussine, Simple Benjamin, Simple Benjamine, Simple Minime, Simple Minimette avec la répartition suivante :

SD	Poussine	10
SH	Poussin	10
SD	Benjamin e	10
SH	Benjamin	10
SD	Minimett e	10
SH	Minime	10

Les nombres de jeunes par tableaux sont donnés à titre indicatif, les organisateurs se gardent le droit de modifier ces valeurs pour équilibrer les tableaux selon le nombre d'inscrits par catégories.

- 2.3 Le but de la compétition étant la découverte de la compétition, l'organisation souhaite offrir le maximum de matchs à chaque joueur. Les tableaux sont sous forme de poules de 4 à 10 joueurs sans tableau principal. Il n'y aura pas de classement à l'issue des matchs.

- 2.4 L'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux et cette répartition suivant les inscriptions reçues.
- 2.5 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : inscriptions

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **J-7 soit le dimanche 9 février 2025**. Les classements seront arrêtés à cette date.
- 3.2 Le tirage au sort sera effectué la veille de la compétition, soit le samedi 15 février 2025.
- 3.3 L'inscription se fera par envoi de mail à jeunes@sartroubad.net en précisant numéro de licence, nom, prénom et tableau(x) choisi(s).
- 3.4 Le règlement se fera directement sur place.
- 3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- 3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à **5€** pour chaque participant.

Article 4 : déroulement

- 4.1 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 4.2 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au GEO, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 4.3 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 4.4 Les volants sont fournis par l'ESS lors de la compétition. Les volants officiels du tournoi sont les Mavis 600.
- 4.5 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au GEO qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 4.6 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute en jeu. Au service, le joueur pourra servir une seule nouvelle fois.
- 4.7 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 4.8 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

4.9 La participation au **PromoBad jeunes de Sartrouville** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.